



Note préliminaire à l'Écho n°80 de mai 1912

L'article sur les nombreux changements après la révolution sur la désignation le plus souvent, l'élection quelques fois, des maires est très intéressant. La liste des maires depuis 1789 l'est encore plus...

On a, en Provençal, le récit de l'ancienne tradition d'une confrérie de Saint-Marc à Barbentane où forcément le vin avait bonne place. C'est bien la première fois que j'en entends parler...

Petite mise au point à propos de l'ermitage de Saint-André de Bagalance. Comme souvent les anciens pensaient que c'était le nom des gens qui donnaient le nom aux lieux. Or c'est toujours l'inverse comme l'a démontré Charles Rostaing. Ce sont bien les "ponts" qui ont fait les Dupont/Dupond et les "bois" qui ont fait les Dubois, et non pas l'inverse...

Aux résultats du concours scolaire du canton, il est à noter que beaucoup plus de la moitié des 'gagnants' sont des filles...

Guy

ÉCHO DE BARBENTANE

N°80 de mai 1912

Sommaire

- Page 01 = Édito : Listes des Maires de la Commune de Barbentane (1780-1912) ;
- Page 03 = Le 19 mars ;
- Page 03 = Les Catéchistes Volontaires ;
- Page 04 = Pâques 1912 ;
- Page 05 = A Sant-Marc ;
- Page 06 = Bibliothèque paroissiale ;
- Page 07 = Classe 1911 ;
- Page 07 = Courrier militaire ;
- Page 10 = États religieux ;
- Page 11 = Indigestion ;
- Page 11 = Les Catholiques et le suicide ;
- Page 12 = Jeanne d'Arc et la Jeune Fille ;
- Page 13 = Petites ripostes ;
- Page 13 = Questions sociales à la portée de tous ;
- Page 14 = Prône pour tous ;
- Page 15 = La page des enfants.

Sources : collection de Magali Arnaud et Mireille Arnaud-Boissonnade.

L'ÉCHO DE BARBENTANE

(Diocèse d'Aix-en-Provence)

Bulletin Paroissial Mensuel

Passer en faisant le bien!

HISTOIRE LOCALE — ÉDUCATION

*Aimez-vous les uns les autres

Conservez chaque numéro

HYGIÈNE

Lisez et faites lire

Liste des Maires de la Commune de Barbentane (1789 - 1912)

L'obligeant secrétaire de la mairie, M. Granier, a bien voulu, sur notre demande, dresser et nous communiquer, pour être publiée dans l'Echo, la liste qui suit et qui se trouve précédée d'une étude concise, de notre dévoué collaborateur P. G. sur les modifications successives apportées, par les nombreuses constitutions du dix-neuvième siècle, au mode de désignation des maires et de leurs auxiliaires.

Ce double travail sera, pour sûr, favorablement accueilli des lecteurs Barbentanais, qui en remercieront avec nous les sympathiques auteurs.

Sous l'ancien Régime, le nombre des communes libres était assez restreint.

Parmi les favorisées, les unes éalisaient leurs magistrats ; les autres n'avaient aucune initiative : l'Etat les leur imposant ; d'autres enfin — et cette situation se généralise au dix-septième siècle — créèrent un office ministériel : le poste de maire devint vénal.

Cette liberté relative fit place au système de la centralisation, imposé par le principe révolutionnaire.

— Par un décret du 14 décembre 1789, l'Assemblée Nationale organise la Commune avec un maire nommé par le pouvoir central, assisté d'un conseil municipal élu et d'un conseil général également élu qui comprend le double des membres de l'autre Assemblée.

— Le décret du 14 frimaire, an II, vient ensuite qui néglige la volonté des citoyens et place dans chaque commune un administrateur délégué, aux pouvoirs extraordinaires.

— Le régime institué en l'an III prend pour base d'organisation administrative le canton. En principe, dans la commune, il y a un agent municipal élu, qui se réunit aux agents des autres localités pour former la municipalité cantonale, sous le contrôle minutieux du pouvoir.

— En l'an VIII, tout cela disparaît. Les conseillers municipaux sont nommés par le préfet — et ce régime sévère dure jusqu'à la révolution de 1830.

— Alors, une loi du 21 Mars 1831 décide que les conseils municipaux seront élus par le suffrage *censitaire*.

— La deuxième République admet le suffrage *universel* — et une loi du 3 Juillet 1848 reconnaît à certains conseils le droit de nommer leur maire, que désignait toujours le gouvernement.

— Après le coup d'Etat du 2 Décembre 1851, l'Empire s'efforce de réagir et ordonne que le maire sera partout désigné par le pouvoir.

— Cependant la loi du 24 Juillet 1867 élargit notablement les attributions des conseils — et dans la loi du 25 Juillet 1870, l'Empire accepte même de ne choisir les maires et les adjoints que parmi les conseillers.

— Sous la troisième République, le droit de nomination des maires par le conseil avec désignation du chef de l'Etat est reconnue (l. 14 Avril 1871) Cette intrusion du gouvernement prit fin en 1876 : les conseils acquièrent la faculté exclusive de choisir leur maire (exception faite des chefs lieux).

Cette situation demeure jusqu'à la loi fondamentale du 5 Avril 1884 qui a établi le régime actuel.

P. G.

1789, Août. — Paul-François Guiraud.

1790, Février. — Pierre Fontaine de François.

1791, Novembre. — Guillaume Joubert.

1792, Août. — Joseph Malosse.

An II, Fructidor. — Pierre Fontaine.

X An III, Fructidor. — Pierre-Claude Martin Boudard

An IV, Brumaire. — Claude Deurrieu.

An IV, Pluviose. — J.-B. Raoulx.

An V, Germinal. — J.-M. Buravand.

An VI, Frimaire. — Jean Pitras

An VIII, Thermidor. — Jean-Joseph Mourrin.

An X, Germinal. — Hilarion Puget.

1812, Décembre. — Louis-François Guiraud.

1816, Juin. — Jean-Antoine de Chabert.

1830, Août. — Auguste-Philippe Hilarion de Puget.

1832, Mai. — François Raoul, capitaine en retraite.

1840, Octobre. — Guillaume Fontaine.

1843, Décembre. — Marquis de Barbentane, Etienne Léon.

1846, Octobre. — Jean Glénat.

1848, Mars. — Claude Broussier.

1849, Janvier. — Jean-Michel Martinet.

1849, Juillet. — Pierre Daire.

1851, Décembre. — Léon de Barbentane.

1853, Décembre. — J.-B. Pêtre.

1866, Septembre. — Louis Veray.

1870, Septembre. — Henri Mourret.

1871, Mai. — Louis Veray.

1874, Septembre. — J. B. Fontaine.

1881, Janvier. — Henri Mourret.

1885, Avril. — Comte Terray, Pierre.

1886, Juin. — Cyrille Laurent.
1887, Juillet. — Comte Terray.
1889, Juillet. — J.-B. Fontaine.
1898, Septembre. — Comte Terray.
1908, Mai. — Jean-Marie Bruyère.
1911, Janvier. — Comte Terray.

J. L. G.

Le 19 Mars

La neuvaine de prières préparatoire à la fête de St Joseph bien suivie fut splendidement couronnée par une communion nombreuse de fidèles et de petits enfants dont *une quarantaine*, parmi ces derniers, s'approchaient pour la première fois de la table eucharistique. Les mamans les accompagnaient avec la plus touchante sollicitude ; spectacle attendrissant qui provoque toujours les larmes.

La chapelle de St Joseph parée avec un goût exquis, ornée à profusion de fleurs et de lumières paraissait transformée en un vrai reposoir.

Les messes y furent célébrées, mais à cause de l'affluence la sainte communion fut distribuée au sanctuaire du Maître-Autel.

Les chants pieux et mélodieux de nos jeunes choristes rehaussèrent l'éclat des cérémonies de ce jour. A noter le *te Joseph celebrent* exécuté en parties.

Un salut solennel, précédé des Complies et d'un panégyrique donné par M. le Curé, clôtura la fête.

La confiance que nous devons vouer à St Joseph, les vertus dont il nous offre l'exemple, son culte, tel fut le partage du discours en l'honneur du glorieux Patriarche, dont la journée de fête, journée de bénédictions et de grâces, journée du ciel, a laissé dans tous les cœurs les impressions les plus salutaires.

Les Catéchistes Volontaires

Affiliation

Mme la Vicomtesse de Courcy à laquelle nous devons l'idée de l'affiliation de notre œuvre à l'Archiconfrérie de Paris, si enrichie d'indulgences, nous avait adressé à Mlle Sorin de Bonne, secrétaire générale (19, rue de Varenne, Paris) dont nous reçûmes les indications voulues.

Notre diocèse étant déjà affilié, c'est par les soins de Madame de Savy, secrétaire diocésaine (rue de l'Opéra, 24, Aix) et sur la bien-

veillante recommandation de M. le Vicaire général Giraud que nos catéchistes Barbentanaises, au nombre d'une quinzaine, ont été inscrites, le 19 mars, sur le registre général de la Confrérie. Cette inscription est nécessaire pour avoir part aux indulgences suivantes :

Bref de sa Sainteté Léon XIII du 15 Janvier 1887.

Quatre indulgences plénières aux associées qui feront habituellement le catéchisme, une fois par semaine, pendant quatre mois au moins, savoir :

Le 28 décembre, fête des Saints Innocents ; le 21 Janvier, fête de sainte Agnès ; le premier mercredi de mars, en l'honneur de saint Joseph ; le premier mercredi de mai, en l'honneur de la Sainte Vierge.

Bref de Sa Sainteté Léon XIII du 30 Mai 1893.

Une indulgence plénière une fois par an, aux enfants, le jour de leur Première Communion, et aux catéchistes qui communient avec eux ce jour-là.

Une indulgence de 7 ans aux associés, une fois par mois, à la condition d'avoir enseigné le catéchisme aux enfants, au moins deux fois dans le mois.

Bref de Sa Sainteté Léon XIII du 4 Avril 1903.

Renouvellement de toutes les indulgences. Sa Sainteté a bien voulu accorder deux nouvelles indulgences plénières : l'une pour le jour de l'admission dans l'Archiconfrérie, l'autre à l'article de la mort.

Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire.

« Nous sommes très heureux, nous écrit Madame de Savy, de compter les catéchistes de Barbentane parmi nous et l'union faisant la force nous comptons sur leurs prières et leurs bons exemples... »

Pâques 1912

Le Révérend Père Paul

Notre antique église déjà si imposante par elle-même avec ses hardies et pures lignes architecturales des XII^e et XIV^e siècles n'est jamais si belle qu'au matin de Pâques, alors qu'à la messe de communion générale des hommes, dans les trois nefs, le chœur, la tribune, toutes les places sont occupées, à ne pas laisser un seul coin vide, par la masse de nos 800 communicants, alors que de toutes ces viriles poitrines s'échappent les murmures harmonieux de la prière et le chant triomphal du Credo.

Malgré l'élévation de ce chiffre qu'il est difficile de dépasser ici, nous avons eu toutefois la consolation d'une dizaine de retours.

Il est vrai que le talent et le zèle apostolique du Prédicateur des

retraites pascales de cette année, si bien faits pour attirer les âmes à Dieu, ne pouvaient ne pas produire de tels fruits.

C'est, dit l'*Eclair*, le T. R. Père Paul des Prémontés de l'abbaye de Frigollet, exilés en Belgique, qui nous a évangélisés pendant ce Carême.

En 1910, nous eûmes le plaisir de l'entendre pour la première fois. Il eut un si beau succès que notre zélé curé le retint pour 1912... Mentionnons avec plaisir une particularité que possède notre bon Père Paul : celle de chanteur distingué.

Chaque soir, après son sermon, il ravissait son auditoire par l'exécution d'un chant de circonstance, presque toujours en s'accompagnant lui-même à l'harmonium.

Les sujets traités furent pour la retraite des femmes : *Dieu notre fin — Dieu et la famille — La mort — Le jugement — Le zèle chrétien* — et, le Dimanche des Rameaux, *La sainte famille modèle* ; pour la retraite des hommes : *La vitalité de l'église — La sanctification du Dimanche L'Eucharistie* puis, *la Passion* — et aux deux Vêpres du jour de Pâques : *La Résurrection*.

M. le Curé exprima au Révérend Père, au nom de la paroisse entière, la plus vive gratitude — et tous les cœurs furent unis à celui du Pasteur pour lui dire encore : Au revoir!



Ne terminons pas cet article sans exprimer un merci bien mérité à nos choristes et à Mlle la Directrice du Chœur pour leur dévouement, aux diverses sacristines des autels et chapelles — et enfin aux prieures de la Sainte Vierge auxquelles nous accordons un gros bon point pour le si distingué reposoir du Jeudi Saint.

A Sant Marc

Amor qu'avèn celebra la fèsto de Sant Marc, que s'atrovo au mèd d'abrieù, charrèn un paù d'aquest patroun dou jus de gaveù.

Veici commo à tèms passa se celebravo dins la paroqui.

Lou dissate, tout lou monde quittavo lou travaï à mièjour — e anavon émé li baïle e li tambour deraba la souco la pu bello que trovavon e que noun avièn pouda; la garnissien de riban e l'adussien triounflantamèn à la glèiso, à l'aùtar de Sant Marc. L'endeman i'aviè grand'messo, émé proucessioun de la souco — e à mièjour un guloutoun au cabaret, ount'ès, à crèire que pèr ounoura un taù sant se deviè bèn chima.

Maï la poulitico s'èn mèlé e la counfrèirié toumbé... A peno s'encaro n'èn counservèn la tradiçion en fasèn la proucessioun pèr lou terraire lou 25 d'abrieù.

Mau-grat tant de tréboli, Sant Marc fugué pas abandouna couplètamèn... Agué enca uno bono amo pèr garni soun aùtar; hiver

coumo estieù avié soun picho bouquet de gaùgalin, de ferigoulo ou de grattoquieù... que iâdusié la paouïro Guéritoun, en ié fasèn aquesto prièro : « Li rougé t'an leïssa. — li blanc t'an prés... Paùre Sant Marc !... »

Ah ! Paùro Guéritoun qu'én anén à l'escolo fasian tant enrabia en i'è cridant : « Guéritoun ! Guéritoun ! Lanla !... *Guéritoun*, lou passavo, maï *Lanla* lou passavo pas... E despièi que Guéritoun es morto, la festo de Sant Marc, pécaïré ! es bèn malaùto.

J. M. A.

BIBLIOTHÈQUE PAROISSIALE

Suite du Catalogue

- | | |
|--|--|
| D'ARVOR : Cassette du baron du Faouedic. — Maxime Dufournel. | DE VIENNE : Le Patrimoine. |
| BLANDY : Oncle à héritage. | DUGUET : Jean Chouan — L'amazone blanche. |
| CABISSAN : Récit de Catherine. | DROCHON : Chevalier apôtre. |
| DE CHERZOUBRE : Françoise de Charverny. | DUCLUSEAU : Par le dur chemin. |
| FRANCK : Roseline. | ESCOLA : Le pain de chez nous. |
| RAOUL DE NAVERY : Coiffes de sainte Catherine. — Dupes. — Iles sauvages. | FOURNIELS : Fin de race. |
| DU VALLON : Roche d'enfer. | FRADIN : Un secret. |
| DE LAGENARDIÈRE : Nuits de Norvège. <i>Musée des Jeunes filles</i> : 9 vol. illustrés. | GOURAUD : Sans patrie. |
| AVONE : Une gerbe de légendes. | GÆL : Les bijoux de la princesse — Jeunes gloires. |
| AFFRE : Sous les palmes de Bénarès. | GOURDON : Bernard de Flée. |
| BOUHOURS : Franc-maçon de la Vierge. | LEVBAY : Haines vaincues. |
| COZ : Broyeur d'hommes. — Face aux devoirs. | LES BRUYÈRES : La Chevauchée des reîtres. |
| DELLY : Roi des Andes — Anita — Testament de M. d'Erquoy. | MANOIR : Moulin du Grand-Bé. |
| DAUREL : Secrets de la guerre. | MAG : Le château de Pontinès. |
| | DE MENOU : Hors de l'ornière. |
| | O'NOLL : La maîtresse de piano. |
| | THIERRY : Huguenette. |
| | VIOLA : L'engrenage. |

(A suivre).

LE CIMETIERE DE BAGALANCE

(Suite)

La chapelle, l'ermitage, le cimetière de Saint-André de Bagalance (non de Bragalance ; nous allons dire pourquoi), dont il fut question dans notre dernier numéro, ne peuvent nous laisser indifférents. Un document de 1229, trouvé par le Révérend Père Isfrid, nomme *Petrus de Bagalança, Pierre de Bagalance*.

C'est donc là le nom d'une ancienne et noble famille.

La chapelle est un vrai bijou du XI^e siècle. Avec sa voûte romane et ses arceaux affectant la forme naissante de l'ogive, malgré l'état de misérable taudis auquel elle est aujourd'hui réduite, nous voyons en elle une pure et précieuse relique du moyen-âge. Une simple restauration ferait revivre cet antique monument. Quant au cimetière qui l'entoure, la légende populaire a émis cette idée qu'il était peut-être constitué par des tombes sarrasines. Nous ne le pensons pas. Nous croyons voir là des sépultures chrétiennes comme on en trouve autour de tous les sanctuaires vénérés. Pendant des siècles, les chrétiens se sont fait inhumer soit dans les églises, soit sous le seuil des édifices religieux, soit au pied de leurs murs bénis. Il suffisait aux mourants d'exprimer une volonté — et cela jusqu'à la Révolution — pour qu'ils fussent enterrés à l'endroit par eux désigné. Nous en déduisons cette conclusion que la chapelle Saint-André de Bagalance était très vénérée de nos aïeux qui voulaient dormir à son ombre sacrée leur dernier sommeil — et en second lieu, que nous devons ne plus profaner, mais pieusement respecter ces tombes.

A. G.

CLASSE 1911

Bons pour le service actif : Pierre-Henri Ayme. — Guillaume-Joseph Bonnet. — Henri-Georges Chabert. — Léon-Prosper-Augustin Desgranges. — Marcel-Sébastien Gautier. — Auguste-Marius Gontier. — Louis Lambert. — Baptiste Marteau. — François Marteau. — Guillaume-François Marteau. — Jules Jean-Marie Ollier. — Jean-Marie-Félix Peyrie. — Léon Reboul. — Marcel Jean Tourniaire. — Antonin-Louis Vernet.

Bon pour le service auxiliaire : Louis-Dominique Ayme.

Engagés volontaires : Etienne Bernard. — Joseph Granier. — Jean-Marie Linsolas. — Louis-Henri Sérignan.

Ajournés : Henri Joseph Laussel. — Louis Dominique Mus. — Joseph-Marie Pitras. — Jean Marie Veray.

COURRIER MILITAIRE

O ma France, ta vie est liée à ma vie,
Tes hauts faits ont grisé mon cœur d'adolescent ;
Mon cœur d'homme a pleuré sur ta gloire ravie
Et tes blessures même ont fait couler mon sang,

Penché sur les récits de ton antique histoire,
Jour par jour j'ai suivi ton essor radieux,
Et les contours sacrés de ton vieux territoire,
Comme un portrait d'aïeul, sont gravés dans mes yeux.

DÉROULÈDE.

C'est avec la joie la plus sincère et la plus vive que nous avons accueilli les permissionnaires de Pâques — et surtout que nous les avons vus à la Table sainte.

Nous félicitons de tout cœur Jean-Marie Laussel sorti n° 1 sur 43 à l'examen des élèves caporaux, ce qui fit dire à ses camarades : ces curés ne sont pas des imbéciles. Tous ses chefs, à partir du capitaine, jusqu'aux sergents, le félicitèrent aussi. Honneur au Barbentanais ! Honneur au fils de Saint Norbert !

Reboul, Sfax, 4 mars. — « Nous voici à Sfax... Du nord de la Tunisie nous sommes descendus au sud. Il y fait plus chaud qu'à Bizerte. Sfax est beaucoup plus grand que Bizerte. Il y a plus de commerce. Nous y sommes mieux et plus tranquilles parce qu'il n'y a qu'une compagnie en détachement. Nous sommes dans un même camp des zouaves, des tirailleurs et des spahis... Vive la classe ! Dans 200 jours nous partons. Bien le bonjour à tous les camarades.

Bernard, Tarascon, 10 mars. — « Merci de l'*Echo* que je reçois aujourd'hui... Ne pouvant avoir une permission de vingt-quatre heures, étant de garde, je passe mon temps à lire ce cher petit livre qui m'intéresse beaucoup... »

Brugère, Nîmes, 11 mars. — « Nous venons de perdre notre regretté 200. L'enterrement fut civil... Trompettes en tête, nous l'avons arrosé de quelques litres de vin en guise de larmes... nous nous sommes donné rendez vous pour le père 100. Alors, ça ira encore mieux. Mon nouvel ami Desmariés est un assidu de l'*Echo*... Ce petit messenger me fait toujours grand plaisir et je vous en remercie. »

Ménard, Nice 14 mars. — « J'ai reçu avec plaisir votre lettre et je vous en remercie du fond du cœur... Fier de mes convictions, je continuerai, comme je vous l'ai promis, de vous adresser ma correspondance... »

« Nous assisterons à l'inauguration d'un monument élevé à la mémoire de la reine Victoria d'Angleterre. Une grande revue aura lieu à laquelle prendront part les troupes de débarquement anglaises et françaises ainsi que les troupes de la garnison de Nice.

« Quelques semaines nous séparent des permissions de Pâques où nous pourrons goûter l'air pur et le mistral si vivifiant de notre cher pays de Barbentane .. »

Ollier, Briançon, 14 mars. — « Les nouvelles du pays que l'*Echo* m'apporte me causent le plus grand plaisir... Nous avons fait des exercices d'embarquement à la gare. On nous faisait monter dans le train et j'avais l'illusion de partir pour Barbentane. Il y avait de la musique, les clairons et les tambours... Les chevaux des officiers, les

fourgons, les pièces de canons, tout était disposé comme si nous étions prêts à partir pour la guerre. Mille hommes ont défilé sur le pied de guerre... Dimanche, il est tombé encore 50 centimètres de neige et le matin, il fait des gelées très fortes. Nous avons jusqu'à 15 degrés au-dessous de zéro... »

Lunain, Souse, 16 mars. — « J'ai lu toutes les petites lettres de mes camarades... Je suis satisfait qu'ils prennent tous du bon côté leur métier de soldat... Moi aussi, je le prends bien. — S'il en était autrement, ça ne viendrait pas à bon compte.

« De temps en temps, je pense un peu à la classe. Cela console de la voir arriver tout doucement... Mon camarade de lit me dit qu'il compte ses pas — et qu'elle vient à la vitesse d'une fourmi.

« Le 4^e escadron a quitté Tunis le 21 février. Ils sont partis à cheval et ils ont dû faire à peu près 80 kilomètres en cinq jours.

« Pour moi, je suis resté avec un sous-officier pour nettoyer les chambres — puis nous sommes partis par le chemin de fer. Souse est une petite ville, mais je la trouve très jolie... Le bonjour à tous mes frères d'armes, ainsi qu'à M. l'abbé... »

Saint-Michel, Nîmes, 24 mars. — « J'ai eu l'occasion de voir Auzépy pendant sa période de 23 jours, et nous avons passé agréablement une bonne soirée... Il y a quelques jours, des types de la chambrée se mirent à parler, je ne sais à quel propos, des robes noires... Tout ce qu'ils font c'est uniquement pour tirer de l'argent, etc., etc. — Jugeant qu'ils en avaient assez dit, je leur répondis : Est ce qu'ils vous en ont demandé à vous de l'argent? — Lorsque vous êtes dans une église forcent-ils quelqu'un à donner quelque chose? Font-ils payer en entrant?... Vous êtes tous les mêmes... Dès que vous êtes malades, vous êtes les premiers à demander une robe noire à vos côtés... Nous en avons des preuves... Ceux qui n'ont pas craint de signer l'expulsion et la séparation ont été les premiers à demander une religieuse pour les soigner, un prêtre pour les assister. De même, ils marient leur fille à l'église... Sur ce, ils s'enfoncèrent dans leur lit — et bientôt le silence ne fut plus interrompu que par quelques discrets ronflements. Je n'eus pas d'autre réponse... »

Moucadeau, Villefranche, 28 mars. — « Je puis vous dire que nous lisons l'*Echo* avec goût comme quand on mange un fruit savoureux... Ce qui nous intéresse cependant davantage, c'est le petit courrier des camarades... Je vous dirai qu'il fait très beau, mais ce qui est encore plus beau, c'est de partir après-demain en permission pour dix jours... »

Moucadeau, Nice, 5 mars. — « Je reçois l'*Echo*, ce soir... Ne pouvant sortir à cause du piquet, j'en profite pour vous écrire. Ce charmant *Echo* me fait de plus en plus plaisir... Les lettres des jeunes soldats parlent des marches d'épreuves et des manœuvres diverses... Ayons patience; la classe viendra... Un jour, nul de nous n'aura du regret d'avoir goûté de la vache enragée... »

Meyer, Montélimar, 1^{er} avril. — « C'est avec grande joie que je vois arriver régulièrement le *Petit Messager*. Tout en nous apportant

des charmantes nouvelles du pays et des amis, il nous amène tout doucement la classe. Pour le quart d'heure nous sommes toujours plongés dans les morceaux de musique. C'est pour nous le cauchemar de notre si désiré 170. »

Actes paroissiaux

BAPTEMES

Mars

16. Paulette Marie Marseau. Parrain, Paul Chabert ; marraine, Marie Marteau.

19. André-Gabriel-Marie-Joseph Goumarre. Parrain, André Lunain ; marraine, Marie-Thérèse Bourgeois, épouse Goumarre.

24. Marie-Jeanne Raoulx (supplément aux cérémonies). Parrain, Jean-Marie Granier ; marraine, Marie Berthe, épouse Granier.

26. Lendelin Ams. Parrain, Lendelin Ulmann ; marraine, Cristine Ulmann (étrangers de passage).

30. Marie-Louise Chabrant. Parrain, Jean-Louis Chabrant ; marraine, Louise Jullien, épouse Chabert.

MARIAGES

Avril

10. M. et Mme J. Saint-Michel nous annoncent le mariage à Saint Julien-les-Martigues, de leur fille Mireille avec M. Emile Davin. Félicitations !

11. Louis-Joseph Désiré Granier et Catherine-Césarie-Julienne Ménard.

SEPULTURES

Mars

1. Adolphe Etienne Camus, 1 mois 1/2, à la Gare.

21. Jean-Baptiste-Henri Lautier, époux Dagand, 67 ans. Réchaus-sier.

26. Louis Etienne Chailan, 7 mois, à la Fontaine.

30. Marie Mus, épouse Claude Barthélemy, 74 ans, rue Neuve.

Avril

3. Gustave Coulomb, époux Raoulx, 78 ans, Berterigues.

12. Joseph Bruyère, époux Raoussset, 85 ans, Berterigues.

Indigestion

Le dernier congrès de la Libre-Pensée avait voté l'heureuse résolution suivante:

« Considérant que la Libre-Pensée n'a pour synonymes qu'anticléricisme et antireligion... que la question cléricale est encore assez importante et actuelle pour rester le but de la Libre-Pensée, sans aller chercher un autre but qui ne pourra que diviser ceux que seule la question anticléricale a réunis et que diviserait la solution, quelle qu'elle soit, proposée pour assurer le droit à la vie, passe à l'ordre du jour. »

Les libres-penseurs sont tellement malades de leur Idée fixe, qu'ils demeurèrent stupides quand la « *Bataille syndicaliste* » salua ce vœu suranné de cette irrévérente boutade: « Il fut un temps où les travailleurs se passionnaient encore pour ces sortes de discussions. Ne le regrettons pas, les luttes anticléricales eurent leur utilité. Mais se remettre à bouffer du curé? Ah! non... ça n'est pas une solution à la vie chère. »

C'est cette même nausée d'anticléricisme maçonnique qui poussait M. Colly à crier en pleine Chambre, aux énergumènes du parti: « Vous n'êtes que des mangeurs de curés... Avant la grève des cheminots, les unions catholiques comptaient seulement 10.000 adhérents. Ils sont 50.000 actuellement. Demain, ils seront 100.000, parmi lesquels de braves gens qui avaient eu foi dans les principes républicains et qui se

sont dit: Comment! la République nous laisse sacrifier? Nous n'avons pas trouvé dans le giron de la République le travail et la paix, la justice et les garanties que nous comptions y trouver, nous retournons dans le giron de l'Eglise. »

Bien que la République, en tant qu'il y a un régime politique, n'ait rien à faire ici, ces gens-là ne raisonnent pas mal, quand ils signalent la stérilité, la malfaisance de l'entreprise maçonnique en notre pays. Le peuple finira bien par se rendre compte de quel côté sont ses vrais amis.

Les Catholiques et le suicide

M. Durkheim, professeur en Sorbonne, signale l'heureuse influence du catholicisme contre la plaie du suicide.

Saxe (protestante), 330 suicides par an et par million d'habitants; France (maçonnisée), 225; Autriche 163; Italie, 58; Espagne, 18.

En chiffres globaux: Etats catholiques, 58; Etats à religions mélangées, 96; Etats protestants, 190.

Suisse catholique, 119 à 137; Suisse protestante, 307 à 352.

En France, depuis la diminution des idées religieuses, nous montons de 2.752, en 1839, à 8.885, en 1903.



Page des Jeunes Françaises

Jeanne d'Arc et la Jeune Fille (19 Mai)

Il semble que Dieu s'est plu à réunir en notre Bienheureuse tous les dons répartis à notre race et en faire un type achevé de la jeune fille française. C'est si vrai que l'oligarchie antichrétienne qui préside aux destinées de la France, subjuguée elle-même par le charme de cette rayonnante figure, voudrait bien en faire une des gloires nationales pourvu qu'elle fût suffisamment laïcisée.

Elle est d'abord la **Pucelle**, et tout le monde comprend ce terme générique devenu un nom propre, tout comme l'on comprend son équivalent: la **Vierge**, devenu nom propre aussi. La virginité a donné son nom à la Libératrice de la France, comme elle l'a donné à la Libératrice du genre humain. « *De la vierge de Domrémy, ainsi que de la vierge de Nazareth, s'exhalaient d'angéliques parfums; sa vue dissipait toute ardeur malsaine et faisait disparaître jusqu'à l'ombre des pensées perverses.* » Ce lis a fleuri à la cour et dans les camps, au milieu de ce xve siècle justement nommé le tombeau des mœurs.

Le nôtre vaut-il davantage? et la jeune fille chrétienne ne peut-elle pas y tenir un rôle analogue à celui de Jeanne?

Jeanne est le type de la jeune fille courageuse, **militante**, dévouée, au service des grandes causes du Christ. Elle déploya, dans l'accomplissement de sa mission patriotique, toutes les vertus des héros: hardiesse dans l'initiative, intrépidité à exposer sa vie pour le succès de la lutte, persévérance inlassable à poursuivre son but. Dieu lui donnait la victoire, mais elle et ses gens bataillaient rudement. La mission

actuelle de la jeune fille chrétienne, pour être d'un autre genre, n'en est pas moins patriotique, car les ennemis de la Religion sont devenus les pires ennemis de la France. Cette mission réclame de la vraie française mêmes hardiesse dans l'initiative, même dépense de soi, même courage persévérant à travailler dans le milieu et les conditions où Dieu l'a mise.

Jeanne est le type de la **belle intelligence française**. Elle ne sait ni A ni B, dit-elle, et pourtant, grâce à son bon sens, à son esprit vif, abondant en saillies mordantes ou naïves, toujours inattendues, elle tient tête, seule, à ce que l'esprit de sophisme et de chicanes compta de plus retors.

Il n'en faut pas tant à la jeune fille chrétienne pour venir à bout des plaisanteries déplacées dont on la poursuit toujours; elle trouvera dans sa foi et dans son bon sens français les traits qui portent et font taire les esprits forts.

Malgré tout, Jeanne est restée **femme** par les côtés les meilleurs de la nature féminine. « *Je n'ai jamais vu couler le sang français que les cheveux ne se dressent sur ma tête.* », disait-elle en présence d'un blessé qu'on emportait, et véritable agneau, après la victoire, elle pleure sur tant de soldats qui jonchent le champ de bataille. Ses préférences sont pour les pauvres, les faibles opprimés et elle ne sait se défendre des importunités de leur misère ou de leur enthousiasme. « *C'est pour eux que je suis née,* » affirmait-elle.

Ce champ d'action pour la sensibilité généreuse et aimante ne manque pas aujourd'hui à la jeune fille chrétienne. L'altruisme est à la mode: qu'elle prenne le pas très en avant, mais en donnant à son dévouement le vrai nom qu'il doit garder: celui de **charité**. F**

Petites Ripostes

— *Les prêtres ne croient pas ce qu'ils disent.*

— R. 1^o Qu'en savez-vous? On ne doit taxer les autres de mensonge et d'hypocrisie que lorsqu'on en est bien sûr.

2^o C'est étonnant comme, sans se connaître, ni avoir pu se concerter, ils mentent tous de la même manière. Les menteurs se contredisent toujours.

3^o Le mensonge et l'hypocrisie ne deviennent un métier qu'autant que cela rapporte. Celui des prêtres ne leur vaut qu'ennuis, haines, persécutions et peu d'argent. La plupart gagneraient davantage à faire tout autre chose.

* * *

— *La religion n'empêche pas les catholiques de se conduire mal et d'avoir leurs petits scandales...*

R. 1^o Mille excuses: au contraire la Religion fait un devoir de se conduire bien, mais on ne l'écoute pas toujours; et puis, elle n'a pas, en ce monde, de gendarmes à son service. De même, le bon sens prescrit de ne pas dire de sottises et cela n'empêche pas la sottise de pulluler.

2^o On parle beaucoup des scandales des catholiques; cela prouve qu'ils sont une chose anormale et exceptionnelle. En revanche, on ne s'étonne guère de ceux donnés par des gens sans religion, et cela prouve... tirez vous-même la conclusion.

* * *

— *Dieu ne s'occupe pas de nous; il est trop haut.*

R. Il est partout. Mais il s'occupe des individus et des collectivités de la même manière que les individus et les collectivités s'occupent de Lui.

Vlan

Questions Sociales

à la portée de tous

Il est une foule de gens pour qui le travail est chose tout à fait insupportable. Qu'ils soient au bureau, au magasin, à l'usine ou à la queue d'une charrue, la tâche leur est dure et l'heure du repos bien tardive. L'étudiant sabote ses études, attendant qu'elles prennent fin, le soldat compte les jours et le député... ah! le député, lui, attend le renouvellement de son mandat.

Sous l'influence de cette mentalité, le Progrès social Idéal ne sera réalisé qu'au jour où le salaire sera en raison directe des heures de repos et les rentes en raison inverse de l'esprit de prévoyance; le jour où chacun pourra se laisser aller sans souci du lendemain, vivre sa vie, puis un soir s'endormir du sommeil définitif, sans avoir connu la moindre fatigue physique ou cérébrale.

Chimères et folies! direz-vous. Probablement. Et pourtant, ces chimères et ces folies sont le thème et l'aboutissant des doctrines du jour, très rebattues surtout dans les clubs, les journaux et les professions de foi électorales; il vaudrait peut-être mieux leur préférer la morale chrétienne. D'après elle, le travail est une loi pour tous, sans exception, selon la condition de chacun; loi dont il est nécessaire d'adoucir la peine, de régulariser le profit en toute justice, et de faire entrevoir la récompense par delà cette vie.

PROLO.

Prône pour Tous

Le Sacrement de Pénitence

Ils sont nombreux les esprits prévenus qui protestent, soit au nom de l'histoire, soit au nom de la dignité humaine, contre la confession, cet exercice normal du Sacrement de Pénitence.

Ils envisagent la confession comme un exercice de piété absolument facultatif, inventé d'ailleurs par l'Eglise, au Moyen-Age, comme le moyen le plus pratique de subordonner à l'autorité spirituelle, la conscience des individus, et de là, indirectement, atteindre la gestion des affaires de la famille. Ces critiques, qui se piquent de savoir, n'ont pas su lire dans l'Evangile le texte décisif et solennel où Jésus confie à ses Apôtres et à leurs successeurs le soin de continuer son œuvre. « Comme mon Père m'a envoyé, moi aussi, je vous envoie... Recevez le Saint-Esprit ; les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, et retenus à ceux à qui vous les retiendrez. » Donc, si Jésus est l'envoyé du Père pour effacer les péchés du monde, cette même mission est conférée aux Apôtres et à leurs successeurs légitimes.

* * *

Or, comment remettre ou ne point remettre les péchés, s'il n'y a point de jugement préalable? Peut-on équitablement prononcer un verdict, sans avoir toutes les pièces du procès de la conscience?

Soit, dira-t-on, mais est-il si nécessaire d'ouvrir son âme entièrement, d'exposer, les unes

après les autres, toutes les mauvaises actions de sa vie? N'est-ce pas suffisant de se prosterner aux pieds du prêtre comme l'enfant prodigue, et de s'écrier comme lui: « Père, j'ai péché..., je ne suis plus digne d'être appelé votre fils! »

Mais alors, les paroles de Jésus deviennent vides de sens; il s'agit de remettre les péchés ou de les retenir: mais lesquels remettre, lesquels retenir?

Faut-il admettre que le prêtre ait le droit et le pouvoir de remettre ou de retenir, de pardonner ou de ne pas pardonner ce qu'il ne connaît pas? Plaisante et ridicule mission que celle du prêtre, en pareil cas, lequel deviendrait une sorte de charlatan spirituel, possesseur du spécifique merveilleux, dont la vertu curative serait absolue! D'ailleurs, on ne conteste pas au médecin du corps, le droit de questionner sur les circonstances d'une maladie, sur les antécédents du sujet, quand il le juge utile pour la sûreté de son diagnostic. Pourquoi refuser ce droit au médecin des âmes, et dans une question qui dépasse les limites de la vie terrestre?

Vraiment, il faut savoir gré au Sauveur de nous avoir procuré un moyen si facile de garder son amitié, et par cette amitié, de fortifier les saintes espérances de notre éternité.

J. Ch.

***** PAGE DES ENFANTS *****

1^{er} CONCOURS

Mots à trouver.

Existence — Injures — Raison — Injurier — Force — Défense
— Grande — Côté — Idée — Amour — Humaine — Monde —
Encore — Terre — Plieront — Devant — Faim — Cette — Visage
— Lèvres. Ce texte est tiré de *Louis Veuillot*. Total: 20 mots.

Résultats du Concours.

20 mots: 5. — Florine Vallot, Marie Chaize, Maria Pichon, Marguerite Rossillol, Thérèse Rivory. — 19 mots: 2. — Victor Auburger, Rosa Varnier. — 18 mots: 8. — O. Batié, Louis Brun, Léopold Guillon, A. Ramis, Marinette Bourne, Clotilde Millet, Edouard Pellé, Léon Mazard. — 17 mots: 37. — Mlle B. Montauciel, Madeleine François, Pierre Alexis, Anne-Marie Ruard, Jean-Baptiste Pfrang, Alfred Boucharin, Henriette Geoffray, Marie-Louise Paret, Marie-Louise Tournier. — Alice Marcel. — Rose Theillard, Claudia Garon, Antoinette Chomienne, Francisque Poncet, Paul Plaisantin, Bénédicte Rivoire, Marie Girard, Berthe Rouffet, Jean Germain, Marie-Ant. Mellier, Marie Ollagnier, Suzanne Pauchard, Catherine Charvet, Joannès Molager, Claudia Goutailler (40), Jean-Antoine Thomas, Auguste Bosle, Jeanne Vuillermoz, Marie Auplat, Jean-Baptiste Corrompt, Anne-Marie Chevillon. — Marie-Louise Berjon, Antoinette Chemarin, Germaine Lafond, Marie Duvernay, Mme P. Laverrière, Marguerite des Varennes.

87 concurrents ont eu 16 mots. — 120, 15 mots. — 135, 14 mots. — 109, 13 mots. — 77, 12 mots.

133 concurrents n'ont pas rempli les conditions du concours ou ont eu moins de 12 mots. Soit: 712 concurrents, dont nous ne pouvons malheureusement donner tous les noms, faute de place.

AVIS

1. — Pour le deuxième et le troisième concours, nous avons décidé, vu le nombre des concurrents, d'adjuger 40 prix.

2. — *Souligner les mots du concours.* Tout travail non souligné ne sera pas examiné.

3. — Tout mot raturé est nul.

4. — Pour éviter toute difficulté, affranchir à 0 fr. 10.

5. — Nous mentionnerons les noms des 50 premiers concurrents.

3^{me} CONCOURS

Premières Communions

Un —5l.— indécis tremble sur l'horizon;
L'aube hésite un instant aux —6l.— des collines;
Puis, sa blanche —6l.—, glissant sur le gazon,
Soudain —7l.— tout, jusqu'au fond des ravines.

C'est un jour printanier qui naît; — c'est l'heureux jour
Où, frissonnants d'émoi, —7l.— d'espérance
D'humbles enfants sauront que leur Dieu n'est qu'amour...
Et leur cœur, au réveil, se —9l.— en silence.

Par les sentiers ombreux, de rosée —9l.—,
Les fleurs des —11l.— et les fleurs d'aubépines
Ont —5l.— lentement leurs pétales fanés
Comme un tapis joyeux aux arabesques fines.

Or, voici que s'avance à pas —5l.— et doux
Le pieux défilé des mousselines blanches
Que —5l.— sans respect le zéphire jaloux,
Et le —5l.— léger parfois s'accroche aux branches.

Parmi tant de —10l.— et de sérénité,
L'âme de ces petits qu'appelle à Lui le —6l.—
Se —6l.— en rayons de calme pureté
Dans leurs yeux où l'—4l.— du ciel semble apparaître!

Sur leur passage monte un —7l.— discret:
Ils sont si —5l.— ceux qui s'avancent vers la Vie
Qu'à son —5l.— l'aïeul rêve, non sans regret,
Et que le —7l.— même a des regards d'envie...

L'église les attend. Hors du —7l.— branlant
Le —8l.— disperse au loin ses bruits de joie;
L'orgue —7l.— en un cantique triomphant;
L'autel, là-bas, scintille, et le —7l.— flamboie.

On a groupé les chers petits aux —5l.— d'honneur,
Dans le —5l.— et non loin des places coutumières.
Mais pour le frêle habit que le —6l.— est gêneur!
Et comme on veille près les —7l.— lumières!...

Dans les —4l.— la foule entre et —5l.— vaguement...
Bientôt, s'étant placé, chacun songe à se taire:
Dans la paix attentive et le —13l.—
Dans des —7l.— d'encens, commence le Mystère.

Qui saura —8l.— le moment précieux
Où ces enfants, —5l.— à la divine table,
Reçoivent leur —5l.— en un pain délectable?
Il faut ici le chant des anges dans les cieux.

Malgré le noble émoi dont —10l.— leur âme,
Comprennent-ils —8l.— le don que Dieu leur fait?
Qu'importe, si leur cœur est —3l.— et satisfait,
Et si le Maître en eux met l'ardeur de sa flamme

Puissent-ils revenir longtemps à ce —6l.—
Du —4l.— substantiel et du divin calice!
Si la vie est parfois dure, comme un supplice
Jésus peut adoucir les rigueurs du destin.

L. D.